TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRIORITES D'ENCEPAGEMENT DE CHAQUE SECTEUR COMMUNAL - COMMUNE DE SION

Pour de plus amples détails, se conférer au descriptif de chaque secteur

		SECTEURS D'ENCEPAGEMENT (principaux noms locaux ou cadastraux)									
CEPAGES ROUGES	Genévriers Diolly Roua Lentine Pellier Sionne Olive Pagane Chanterie Gasse Gravelone Pré d'Amédée Planta d'en Haut Follie	Pont-de-la-Morge Crêtes de Mont d'Orge Mont d'Orge (partiel) Corbassières (Nord)	Comba-Bernard (partiel) Batassé (partiel) Cochetta Clavoz Mazaretta Brûle-Fer Mont Platta d'en Haut (partiel) Bayard Moulins Tourbillon (partiel) Platta d'en Bas	Uvrier Maya Combe d'Uvrier Vulpilière Batassé (partiel) Grandinat Molignon Comba-Bernard (partiel) Combe des Serpents	Longeborgne Creux-de-Nax Côte du Levant Côte du Couchant Les Bercles Aux Berclaz Pranoé Jalon Corban Beauregard Place des Porcs Au Mont	Maragnèna Fournaises Chandoline Tirbovet Cretta Bouillets	Ballettes Quartériés Creusa Entre Deux Torrents Platrières Combe de la Mura	Châtre Combarémont Mura Champs de Mont d'Orge Hameau de Mont d'Orge Combe de Mont d'Orge Mont d'Orge (partiel) DonnaCible Platta d'en Haut Platta d'en Bas Corbassières (Sud) Uvrier (partiel) Tourbillon (partiel)	Crêtes des Maladaires	Châteauneuf	
	Α	В	С	D	Е	F	G	Н	1	J	
Surface en ha	21.2	24.6	18.5	15.9	33.2	23.8	12.3	39.3	4.7	2.8	
Cépages précoces à très précoces	(Epoque de maturit	té 10 jours avant le C	hasselas)								
Garanoir	X					V		VV	VV	ij	
Cépages de 1ère époque	(Epoque de maturit	té plus ou moins 5 jou	urs par rapport au C	Chasselas)						1	
Gamaret	V	V			VV	VV	V	VV	VV		
Gamay	V V GC	V V GC	V V GC	V V GC	V V GC	VV	V V GC	VV	VV	V V GC	
Pinot noir	V V GC	V V GC	V V GC	V V GC	V V GC	VV	V V GC	VV	VV	V V GC	
Cépages de 2ème époque	(Epoque de maturité	é 5 à 15 jours après l	e Chasselas)								
Ancellotta		VV	VV	VV	X	X		X			
Cabernet franc	VV	VV	VV	VV	X			X			
Cabernet Sauvignon	VV	VV	VV		X		V	X		VV	
Diolinoir	VV	VV	VV	VV	V	X	VV	X	X	V	
Merlot	VV	VV	VV	V	X		VV	X		VV	
Syrah	V V GC	V V GC	V V GC	V V GC	X	X	V V GC	X	X	V V GC	
Cépages de 3ème époque		é 15 à 30 jours après									
Cornalin du Valais	VV	VV	VV	VV			V	X	X	VV	
Durize										V	
Humagne rouge	VV	VV	VV	VV	X		V		X	VV	

Cépage Grand Cru Cépage adapté Cépage autorisé Cépage mal adapté Cépage interdit Cépage particulièrement bien adapté dans le secteur ou partie de secteur et qui est réputé produire des vins de grande qualité (typicité des terroirs)

Cépage dont on est sûr qu'il est garant d'un très bon vin dans ce secteur

Cépage qui permet d'élaborer un bon vin, mais pour lequel l'étude doit être approfondie

Cépage dont la qualité du vin dans ce secteur est moyenne. Il conviendrait de changer de cépage à la prochaine reconstitution

Cépage dont la qualité du vin est insuffisante dans ce secteur et qui pourrait être interdit à l'AOC

V V GC

VV

V

Χ

ХХ

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRIORITES D'ENCEPAGEMENT DE CHAQUE SECTEUR COMMUNAL - COMMUNE DE SION

Pour de plus amples détails, se conférer au descriptif de chaque secteur

	Pour de plus amples détails, se conférer au descriptif de chaque secteur SECTEURS D'ENCEPAGEMENT (principaux noms locaux ou cadastraux)										
CEPAGES BLANCS	Genévriers Diolly Roua Lentine Pellier Sionne Olive Pagane Chanterie Gasse Gravelone Pré d'Amédée Planta d'en Haut	Pont-de-la-Morge Crêtes de Mont d'Orge Mont d'Orge (partiel) Corbassières (Nord)	Comba-Bernard (partiel) Batassé (partiel) Cochetta Clavoz Mazaretta Brûle-Fer Mont Platta d'en Haut (partiel) Bayard Moulins Tourbillon (partiel) Platta d'en Bas	Uvrier Maya Combe d'Uvrier Vulpilière Batassé (partiel) Grandinat Molignon Comba-Bernard (partiel) Combe des Serpents	Longeborgne Creux-de-Nax Côte du Levant Côte du Couchant Les Bercles Aux Berclaz Pranoé Jalon Corban Beauregard Place des Porcs Au Mont	Maragnèna Fournaises Chandoline Tirbovet Cretta Bouillets	Ballettes Quartériés Creusa Entre Deux Torrents Platrières Combe de la Mura	Châtre Combarémont Mura Champs de Mont d'Orge Hameau de Mont d'Orge Combe de Mont d'Orge Mont d'Orge (partiel) DonnaCible Platta d'en Haut Platta d'en Bas Corbassières (Sud) Uvrier (partiel) Tourbillon (partiel)	Crêtes des Maladaires	Châteauneuf	
	Α	В	С	D	E	F	G	Н	ı	J	
Surface en ha	41.9	35.0	40.6	33.2	19.4	5.6	22.2	14.7	8.0	4.0	
Cépages précoces à très précoces	(Epoque de maturit		Chasselas)								
Gewürztraminer	X	T					_				
Müller-Thurgau		X				VV					
Cépages de 1ère époque	(Epoque de maturit	té plus ou moins 5 jo	urs par rapport au (Chasselas)							
Aligoté		V					V				
Chardonnay	V	V	V	V	VV	VV	V	VV	VV		
Chasselas	V V GC	V V GC	V V GC	V V GC	V	V	V V GC	X	V	V V GC	
Doral					V						
Pinot blanc	V	V	V	V	VV	VV	VV	VV	VV	X	
Pinot gris	VV	VV	VV	VV	V	VV	VV	VV	VV	V	
Sauvignon blanc	V	V			V		VV	V	VV	V	
Cépages de 2ème époque	(Epoque de maturité	é 5 à 15 jours après	le Chasselas)								
Altesse			V								
Chenin blanc		VV									
Humagne blanc	VV	VV	V	VV			VV	X		VV	
Muscat	VV	VV	VV	V V	V	V	VV	V	V	V	
Rèze										V	
Riesling	VV	VV	VV							V	
Savagnin blanc	VV	VV	VV	VV	V		VV	V	V	VV	
Sémillon	1414					.,	1111	.,	1/11	V	
Sylvaner	VV	VV	VV	VV	V	X	VV	X	VV	VV	
Viognier	1/5	V		VV			VV		X		
Cépages de 3ème époque		é 15 à 30 jours après		,,,						1777	
Amigne	VV	VV	VV	V			VV	X	X	VV	
Arvine	VV	VV	VV	VV	X		V	.,	X	VV	
Marsanne blanche	V V GC	V V GC	V V GC	V V GC			V	X	X	V V GC	
Roussanne	VV			VV			V		X	VV	

Cépage Grand Cru Cépage adapté Cépage autorisé Cépage mal adapté Cépage interdit

V V GC	Cépage particulièrement bien adapté dans le secteur ou partie de secteur et qui est réputé produire des vins de grande qualité (typicité des terroirs)
VV	Cépage dont on est sûr qu'il est garant d'un très bon vin dans ce secteur
V	Cépage qui permet d'élaborer un bon vin, mais pour lequel l'étude doit être approfondie
X	Cépage dont la qualité du vin dans ce secteur est moyenne. Il conviendrait de changer de cépage à la prochaine reconstitution
XX	Cépage dont la qualité du vin est insuffisante dans ce secteur et qui pourrait être interdit à l'AOC

CONSEILS D'ENCEPAGEMENT ACTUEL ET FUTUR - COMMUNE DE SION

		SECTEURS D'ENCEPAGEMENT (principaux noms locaux ou cadastraux)										
CEPAGES ROUGES	Genévriers Diolly Roua Lentine Pellier Sionne Olive Pagane Chanterie Gasse Gravelone Pré d'Amédée Planta d'en Haut Follie	Pont-de-la-Morge Crêtes de Mont d'Orge Mont d'Orge (partiel) Corbassières (Nord)	Comba-Bernard (partiel) Batassé (partiel) Cochetta Clavoz Mazaretta Brûle-Fer Mont Platta d'en Haut (partiel) Bayard Moulins Tourbillon (partiel) Platta d'en Bas	Uvrier Maya Combe d'Uvrier Vulpilière Batassé (partiel) Grandinat Molignon Comba-Bernard (partiel) Combe des Serpents	Longeborgne Creux-de-Nax Côte du Levant Côte du Couchant Les Bercles Aux Berclaz Pranoé Jalon Corban Beauregard Place des Porcs Au Mont	Maragnèna Fournaises Chandoline Tirbovet Cretta Bouillets	Ballettes Quartériés Creusa Entre Deux Torrents Platrières Combe de la Mura	Châtre Combarémont Mura Champs de Mont d'Orge Hameau de Mont d'Orge Combe de Mont d'Orge Mont d'Orge (partiel) DonnaCible Platta d'en Haut Platta d'en Bas Corbassières (Sud) Uvrier (partiel) Tourbillon (partiel)	Crêtes des Maladaires	Châteauneuf		
	Α	В	С	D	E	F	G	Н	ı	J		
Surface en ha	21.2	24.6	18.5	15.9	33.2	23.8	12.3	39.3	4.7	2.8		
Cépages précoces à très précoces	(Epoque de maturit	té 10 jours avant le C	hasselas)							The state of the s		
Garanoir		Enthern with								The second second		
Cépages de 1ère époque	(Epoque de maturit	té plus ou moins 5 jou	urs par rapport au (Chasselas)								
Gamaret												
Gamay		直旋線及多数		分别是我们的关系。		METING LIK	AND STREET, ST					
Pinot noir												
Cépages de 2ème époque	(Epoque de maturité	é 5 à 15 jours après l	e Chasselas)			Control of the Contro	The second secon	The state of the s	Name of Statement	Control of the Contro		
Ancellotta												
Cabernet franc	Editor Control			LITTLE COLUMN			DATE OF THE PARTY.		MANAGER AND AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE	WATER THE PROPERTY.		
Cabernet Sauvignon	THE TOTAL THE			OF THE PARTY IS	RIVER BUILDING		WILLIAM TO THE REAL PROPERTY.	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH				
Diolinoir	ENTERNIET.								CATALON NO STREET			
Merlot							BEER STATE					
Syrah												
Cépages de 3ème époque	(Epoque de maturite	é 15 à 30 jours après	le Chasselas)						AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF			
Cornalin du Valais							Maria de la fina					
Durize	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T		Water Street Control of the Parket Control o	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T			A STATE OF THE STA					
Durize												

Cépage Grand Cru
Cépage approprié
Cépage accepté
Cépage mal acclimaté
Cépage prohibé

CONSEILS D'ENCEPAGEMENT ACTUEL ET FUTUR - COMMUNE DE SION

	SECTEURS D'ENCEPAGEMENT (principaux noms locaux ou cadastraux)									
CEPAGES BLANCS	Genévriers Diolly Roua Lentine Pellier Sionne Olive Pagane Chanterie Gasse Gravelone Pré d'Amédée Planta d'en Haut	Pont-de-la-Morge Crêtes de Mont d'Orge Mont d'Orge (partiel) Corbassières (Nord)	Comba-Bernard (partiel) Batassé (partiel) Cochetta Clavoz Mazaretta Brûle-Fer Mont Platta d'en Haut (partiel) Bayard Moulins Tourbillon (partiel) Platta d'en Bas	Uvrier Maya Combe d'Uvrier Vulpilière Batassé (partiel) Grandinat Molignon Comba-Bernard (partiel) Combe des Serpents	Longeborgne Creux-de-Nax Côte du Levant Côte du Couchant Les Bercles Aux Berclaz Pranoé Jalon Corban Beauregard Place des Porcs Au Mont	Maragnèna Fournaises Chandoline Tirbovet Cretta Bouillets	Ballettes Quartériés Creusa Entre Deux Torrents Platrières Combe de la Mura	Châtre Combarémont Mura Champs de Mont d'Orge Hameau de Mont d'Orge	Crêtes des Maladaires	Châteauneuf
	Α	В	С	D	E	F	G	Н	ı	J
Surface en ha	41.9	35.0	40.6	33.2	19.4	5.6	22.2	14.7	8.0	4.0
Cépages précoces à très précoces	(Epoque de maturit	é 10 jours avant le C	hasselas)							
Gewürztraminer		THE PROPERTY OF THE			Antistante (N	Paring the latest				
Müller-Thurgau										
Cépages de 1ère époque	(Epoque de maturit	é plus ou moins 5 jo	urs par rapport au 0	Chasselas)						
Aligoté								STATE OF THE PARTY.	THE RELEASE OF	
Chardonnay										
Chasselas										
Doral										
Pinot blanc							The heat white			
Pinot gris									Market Street	
Sauvignon blanc		The three lives in						Tay This is the	A DECEMBER OF THE RESERVE OF THE PERSON OF T	
Cépages de 2ème époque	(Epoque de maturité	é 5 à 15 jours après l	e Chasselas)							
Altesse								A PARTICIPATION OF THE PARTIES AND ADDRESS OF TH		
Chenin blanc	Market Art									STATE OF STATE OF
Humagne blanc			gald beautiful at the second							
Muscat										
Rèze		The Contract					ATENANTA CALABATA			
Riesling										
Savagnin blanc Sémillon										
Sylvaner		The Manufacture of the Control of th								
Viognier	-		THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN							
Cépages de 3ème époque	(Enoque de maturité	é 15 à 30 jours après	le Chasselas)							
Amigne	Leboque de maturit	o to a oo jours apres	o onasseias)							
Arvine	TOTAL STATE OF THE									
Marsanne blanche	SECTION AND DESIGNATION		建设在企业的企业							THE REPORT OF THE PARTY OF THE
Roussanne							THE RESIDENCE OF			
	Cánaga Crand Cru									

Cépage Grand Cru
Cépage approprié
Cépage accepté
Cépage mal acclimaté
Cépage prohibé